

Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo oiseaux méditerranéens

Venez vibrer au rythme de ces rencontres ailées



Durée : 7 jours.

Lieu du séjour : France – Hérault – Camargue – Baronnies provençales.

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 6.

Tarif : 1650€.

Dates 2024 : Du jeudi 02 mai 15h00 au mercredi 08 mai 12h00.

Thématiques : Rapaces, oiseaux de la garrigue et de Camargue.

Début de prise en charge : Hébergement ou aéroport Montpellier en milieu d'après-midi du J1.

Fin de prise en charge : Hébergement ou aéroport Montpellier en début d'après-midi du J7.

Présentation du séjour

Amoureux des oiseaux, photographe naturaliste, ornithologue ou tout simplement contemplateur/trice de la nature, ce séjour est pour vous !

En effet, durant ce stage photo dédié aux oiseaux méditerranéens, nous aurons l'occasion de voir et de photographier une grande diversité d'espèces et de biotopes différents. Les espèces ciblées par ce stage sont prioritairement : le faucon crécerellette, le vautour fauve et le flamant rose.

Pour ce faire, nous parcourrons en billebaude 3 biotopes qui ont chacun leur cortège spécifique :

- La Camargue avec ses **flamants roses**, diverses espèces de hérons, Ibis falcinelle, avocette élégante, échasse blanche, aigrette garzette, sternes, mouettes mélanocéphale, ...
- Les falaises des Baronnies provençale où nous observerons **vautour fauve**, vautour moine, faucon pèlerin, martinet à ventre blanc et grand corbeau.
- Et pour terminer, un habitat anthropisé et sa colonie de **faucons crécerellettes**.

Les apports photo

Ce séjour photographique est exclusivement axé sur l'avifaune. Aussi, nous apprendrons à utiliser notre matériel pour réussir nos images dans toutes les situations qui se présenteront à nous. Les occasions seront nombreuses pour que vous appreniez à utiliser les différents types d'autofocus, les collimateurs, les modes, la gestion de la lumière, etc.

Nous profiterons également des sorties en Camargue pour nous essayer à la photographie plus créative en tentant les effets de mouvements, les filés, les décalages de mise au point ou encore les expositions multiples !

Et puis, surtout, nous apprendrons à déterminer les espèces, à savoir comment les approcher au mieux, comment ne pas causer de dérangement. Nous parlerons aussi éthique et éthologie pour que ce séjour vous permette d'en apprendre plus sur les espèces que l'on aura pu photographier.

L'avis de votre guide

« Je ne me laisserai jamais d'observer les oiseaux, de les photographier, de contempler leur diversité de formes, de couleurs et de m'interroger sur leurs comportements. Ce sera un réel plaisir de vous emmener découvrir mes espèces favorites et de vous faire vibrer en leur compagnie ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Découvrir le faucon crécerellette et son cri caractéristique
- Entendre le vent dans les plumes du vautour fauve
- La foultitude d'espèces lors des sorties en Camargue
- Le charme de notre hébergement
- Être bercé par le chant nocturne du petit-duc



Votre stage jour par jour

Jour 1 – Ce séjour commencera l'après-midi du J1 dans notre Mas cévenol situé proche de Saint Martin de Londres, au cœur de la garrigue. Après un rapide tour de table et de présentation du séjour, nous rentrerons directement dans le vif du sujet en faisant un point théorie indispensable et qui abordera l'ensemble des techniques que nous utiliserons les prochains jours. Préparation du matériel et puis repas du soir.

Jour 2 – Ce matin nous partons pour une première sortie sur les faucons crécerellettes ! Vous tomberez sous le charme de cette très belle espèce aux mœurs tout à fait particulières. Retour au Mas en fin de matinée pour un repas bien mérité ! Milieu d'après-midi nous prenons la route pour la Camargue où nous allons photographier le flamant rose ainsi que les autres espèces que l'on peut trouver à cette époque en Camargue. Nous profiterons des nombreuses opportunités photographiques pour sortir des sentiers battus et pour s'essayer aux prises de vues plus artistiques. Retour au gîte et repas du soir.

Jour 3 – Après la journée d'hier riche en prises de vues, nous consacrerons cette matinée au tri des images ainsi qu'à l'analyse et la critique de vos images. Pendant cet exercice important nous passerons en revue quelques-unes de vos images réalisées lors de ce début de séjour. Ce moment est une très bonne occasion pour reparler de cadrage, de profondeur de champ, de positionnement ou encore des messages que vous souhaitez faire passer dans vos images. Milieu d'après-midi départ pour la colonie

de faucons crécerellettes située à une heure de route de notre logement. Une fois sur place nous travaillerons sur les ambiances de fin de journée ainsi que sur le graphisme et les oiseaux en vol. Prises de vue jusqu'au coucher du soleil et retour au gîte.

Jour 4 – Ce matin nous prenons la route pour les Baronnies provençales où nous resterons jusqu'au lendemain. L'après-midi et la soirée seront consacrés à la photographie des vautours sur les falaises de Rémuzat. Ce sera également une bonne opportunité pour voir d'autres espèces telles que l'aigle royal, le grand corbeau ou encore le gypaète barbu. Nuit et repas en gîte sur Rémuzat.

Jour 5 – Tôt le matin, départ pour être sur les falaises et assister à l'envol des vautours. Une bonne partie de la journée sera dédiée à la photographie en bord de falaises ! Retour au gîte de notre début de séjour et repas du soir.

Jour 6 – Départ pour la Camargue tôt le matin avec une séance au lever du soleil ! Ce sera notre dernière sortie en Camargue du séjour et donc l'occasion de tenter de nouvelles images et de corriger les erreurs commises lors des premières visites ! Retour au gîte début d'après-midi et repas. En fin d'après-midi nous partirons pour rejoindre la colonie de faucons crécerellettes et tenter une nouvelle fois d'immortaliser ce petit faucon. Prises de vue jusqu'au coucher du soleil et retour au gîte.

Jour 7 – Dernière matinée avant la fin du séjour. Ce matin nous ferons une dernière séance d'analyse et de critique d'images. Fin de matinée, ultime repas tous ensemble, débriefing et fin de séjour.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : En gîte dans un Mas cévenol privatisé avec piscine, au cœur de la garrigue avec un base en chambre double (Twin) – possibilité d'être en chambre individuelle pour la durée du séjour (supplément de 360€).

Transports : Véhicule 9 places type Renault Traffic.

Repas : Petit déjeuner, déjeuner et dîner se prendront au gîte.

Condition physique : Ce séjour ne nécessite pas d'avoir une capacité physique particulière. Merci cependant de me signaler si vous êtes sujet au vertige.

Climat : A cette époque de l'année il fait déjà chaud. Cependant nous organiserons nos journées pour s'éviter une exposition prolongée au soleil.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour ce séjour. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum).

Matériel photo et accessoires

- boitier reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- téléobjectifs (400mm et +) et télézoom (100/400 – 70/200)
- filtres polarisant
- pc portable
- jumelles
- le guide ornitho
- gourde

Vêtements

- pantalon rando
- une paire de chaussures de rando
- lunette et casquette
- crème solaire et hydratante

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est obligatoire pour faire le point sur votre état de santé général. Veuillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



Informations pratiques

Tarif : 1650€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- L'ensemble des repas du J1 soir au J7 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement en gîte et à l'hôtel.

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend ».

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est acceptée jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement

défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- **Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).**

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination
- ***Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).***

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 12/07/2023